

Image not found or type unknown



Divorce et enfant et bien immobilier

Par **emilie100**, le **22/08/2008** à **09:56**

Bonjour voila mon jugement de divorce auras lieu en septembre .rnEt dans la requete avec mon ex mari on a prevu un week en d sur deux pour ma fille de 4 ans qui a pu de lien avec son pere donc qui refuse di allez mais on force pas cela viendras avec le temps et pour la maison que j'ai achete on a prevu une sommed'argent que je revercerai a mon ex mari lors de la vente voulu de ma part mais voila que le pere de mon ex mari cela ne lui plait pas donc il veut un acte de naissance de ma fille qui porte pas le non de son pere mais qu'il a reconnu. et veut aparament recuperer des sous et pour la petite aussi quelque chose, mais meme encore mari il venais tous les 3 ou4 mois donc il etait pas vraiment present comme grand pere donc que peutil contre moi vraiment? rnmerci